

Réf: Dossier 301330

Avis de constitution

SOCIETE « YOLO QUINCAILLERIE »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME QUARTIER  
GARE ROUTIERE LOT 114 ILOT 14, Lot 114, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOLO QUINCAILLERIE »

Objet : VENTE D'ARTICLES DE QUINCAILLERIE, DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME QUARTIER  
GARE ROUTIERE LOT 114 ILOT 14, Lot 114, Ilot 14

Dirigeant(s) M YOLO AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03285 du 12/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20616/GTCA/RC/2024 du 12/04/2024

